



UNE JOURNÉE DE GOLF SALUTAIRE ET SANITAIRE

Puis-je participer à l'événement si je n'habite pas en zone rouge ?

- Les déplacements d'une région à l'autre ne sont pas recommandés par les autorités de santé publique.

Pourrais-je former un quatuor avec des personnes ne résidant pas à la même adresse que la mienne ?

- Oui, votre quatuor peut être composé de quatre personnes qui ne résident pas à la même adresse. Lors de vos déplacements sur le parcours, la voiturette sera munie d'un séparateur afin d'éviter tout contact.

Quelles mesures de prévention seront prises avant l'événement ?

- Réservation de votre heure de départ à l'avance
- Obligation par tous les joueurs de remplir la fiche d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19

Quelles mesures de prévention seront prises pendant l'événement ?

- Les départs ne seront pas en simultané (départs en croisé)
- Les deux terrains de 18 trous sont réservés pour répartir les joueurs
- Une prise de température sera effectuée à l'arrivée de chaque joueur et bénévole
- Au lieu des repas de groupe, il y aura à boire ou à manger sur la plupart des trous
- L'application Green 19 facilitera le réseautage et remplacera la carte de pointage
- Un masque AQMAT personnalisé sera remis à tous les joueurs et bénévoles. Port obligatoire à l'extérieur lorsque les 2 mètres ne peuvent être respectés. Servira aussi d'identification en remplacement des badges
- Les golfeurs ne pourront enlever les tiges sur les verts
- Il n'y aura aucune tige sur les verts de pratique ni râtaux dans les fosses de sable
- Les golfeurs devront se chauffer dans leur voiture dans le stationnement
- Les golfeurs utiliseront leurs propres balles
- Les voiturettes seront munies d'un séparateur
- Les vestiaires, casiers et douches demeureront fermés.



Le terrain d'exercice demeure-t-il ouvert ?

- Oui, les aires de pratique sont ouvertes. Le 2 mètres de distanciation est à respecter.

Puis-je louer de l'équipement sur place ?

- Oui, la location d'équipement à usage individuel est autorisée. Toutefois, il est privilégié d'utiliser son équipement personnel.

Dois-je apporter ma propre nourriture ou consommation ?

- Non, la cantine mobile (take out) est permise et au lieu des repas de groupe, il y aura à boire ou à manger sur la plupart des trous.

Sur quelles références sont basées les mesures de prévention?

- Sur le protocole d'opération proposé par Golf Québec (https://www.golfquebec.org/uploads/Membership/Protocole2021_Golf_miseajour_16avril2021_fr.pdf), édicté selon les consignes de la Direction de la santé publique du Gouvernement du Québec.

Quelles sont les politiques de remboursement ?

- S'il y a interdiction par les autorités de santé publique ou celles du club de golf
- Si l'évènement est annulé par l'AQMAT
- Si un joueur présente une preuve médicale de son état en lien avec la COVID-19